

Extraits du Site de l'ADIMAD (le 1er Juin 2007)

L'ADIMAD & L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE de 2007

En préambule nous affirmons que l'ADIMAD est **absolument apolitique**.. Cependant nous n'avons rien oublié de ceux qui furent les artisans de notre malheur, les traîtres à l'unité de la France, ceux qui ont fait couler le sang des nôtres : les gaullistes, les porteurs de valises, les communistes..., tous ceux qui se réclament aujourd'hui de leurs héritages. **L'ADIMAD ne donnera aucune consigne de vote**. Ses membres et ses amis sont des **hommes libres et responsables**. L'ADIMAD n'est pas une association de Réfugiés mais une association patriotique. Elle a été admise avec enthousiasme en son sein par le **Comité de Liaison des Associations Nationales de Rapatriés (CLAN R)**, regroupant les principales associations nationales de Réfugiés. Le CLAN R a élaboré une Plate-forme de revendications à laquelle nous avons participé. Cette plate-forme a été expédiée début février aux principaux candidats, assortie d'une demande d'entretien. Voici le compte rendu du **résultat de ces entretiens**, du moins celles qui se sont soldées par un texte dûment paraphé par le candidat lui-même.

Le CLAN R a demandé audience **aux principaux candidats** à la Présidence de la république dès janvier 2007 et leur **a remis en personnellement son texte**. L'ADIMAD, représentée soit par Philippe de Massey soit par Jean-François Collin, a donc été reçue ès qualités par **Bayrou, Le Pen, de Villiers, Sarkozy et les représentants de Royal** :

BAYROU le 28 Février :

A dit au CLAN R (**de Massey pour l'ADIMAD**), être d'accord avec l'ensemble de nos revendications et qu'il nous confirmerait par écrit ses dires. Nous avons reçu une lettre, signée d'un député UDF et non par Bayrou, et commençant par Madame, Monsieur (alors qu'aucune femme n'était présente à l'entretien ! Cette lettre ne reprenait en rien les propos tenus en notre présence. Par ailleurs, Bayrou a écrit à Anne Cazal à propos du 26 mars 62 : « Des coups de feu ayant été tirés sur les militaires et sur la foule, des terrasses d'immeubles, les forces de l'ordre ont été dans l'obligation de riposter ». Sans commentaire !

Le PEN le 12 mars :

A reçu quatre membres du CLAN R (**Collin pour l'ADIMAD**). Accueil chaleureux suivi d'une invitation à déjeuner en présence de Roger Holeindre, membre actif de l'ADIMAD et Vice-Président du FN. Ce rendez-vous a été suivi d'un courrier en date du 14 mars dont nous extrayons les passages significatifs : (...) j'exigerai en tout premier lieu le respect de vos morts et des cimetières. (...) Je n'accepterai jamais non plus la date du 19 mars 1962. (...) Je ferai compléter la loi du 23 février 2005, par l'extension des droits moraux à tous les Français qui, dans les formations supplétives ou assimilées, ont défendu l'intégrité du territoire national. (...) En effet, les citoyens qui ont refusé la violation de la Constitution dénoncée par Gaston Monnerville, président du Sénat, et ont poursuivi le combat pour le maintien des départements d'Algérie dans la France, ont été pourchassés, internés arbitrairement, certains furent torturés, assassinés par les polices officielles ou parallèles du gouvernement de Paris et condamnés par des Tribunaux d'exception, certains mêmes à des peines capitales exécutées après que ces Tribunaux aient été déclarés illégaux par le Conseil d'Etat. (...) Je veillerai à ce que la loi du 23 février 2005 complétée, dispose que sont interdites : 1.- Toute injure envers les citoyens ayant respecté la Constitution et défendu l'intégrité du territoire national de 1954 à 1968. 2.- Toute apologie des terroristes, de leurs complices, des crimes et tortures commis contre ceux qui se sont opposés à l'abandon de l'Algérie française et du Sahara. 3.- Toute atteinte à la plénitude des droits des citoyens (notamment le droit d'élever des monuments consacrés aux Morts pour la France et de commémorer leur sacrifice). (...).

ROYAL le 14 mars :

A organisé une réunion entre le CLAN R (**Massey pour l'ADIMAD**) et deux députés socialistes « pour débayer le terrain avant un rendez-vous » et, malgré des rappels nombreux, n'a jamais été suivie d'effet ! N'a pas donné suite à la demande de rendez-vous du CLAN R.

De VILLIERS le 28 mars :

Le Bureau du CLAN R (**Massey pour l'ADIMAD**) a été reçu par Philippe de Villiers qui a tenu à rappeler ce que cette rencontre avait pour lui de particulier et qu'il se considérait en famille car ce sont les Pieds-Noirs qui étaient aux côtés des siens et de sa mère pendant que son père, officier, payait le prix de son engagement pour la cause de l'Algérie Française. Jacques de Villiers, Vice-Président du conseil général de Vendée, fut membre actif de l'ADIMAD jusqu'à son décès. "Les Français d'Algérie ont au

bout de toutes ces années su rester dignes et continuent d'aimer la France qui pourtant les a abandonnés alors que d'autres qui n'ont pas connu ces drames la vilipendent" devait il ajouter. Philippe de Villiers a ainsi condamné cette autoflagellation permanente et a réaffirmé son refus de toute repentance de notre pays, portée malheureusement jusqu'au plus haut sommet de l'Etat. Il s'est déclaré non seulement hostile au traité d'amitié avec l' Algérie mais à toute rencontre avec son président qui a insulté la France demandant aux Rapatriés d'être vigilants face à ceux qui tiennent un discours à Alger et un autre en France avec les Pieds-Noirs.

Il est grand temps que la France reconnaisse sans ambiguïtés et de manière définitive l'oeuvre positive des Français d'Algérie mais aussi par un geste solennel les drames du 26 mars 1962 et du 5 juillet 1962 et les souffrances endurées. Ce geste et cette déclaration solennelle doivent s'accompagner de l'érection d'un Mémorial national marquant la volonté de notre pays.

S'agissant de la menace de l'officialisation du 19 mars 1962, il a confirmé sa totale opposition mettant en exergue la position très nette à ce sujet du Conseil général de la Vendée qu'il préside alors même que plus de 50 départements ont adopté un voeu favorable à cette date.

Il faut en outre exiger, selon Philippe de Villiers, comme préalable à toute discussion avec l'Algérie la libre circulation des Harkis et la reconnaissance du drame des milliers de Pieds-Noirs et de Harkis massacrés et disparus à tout jamais.

Enfin, il s'est prononcé en faveur d'une ultime loi d'indemnisation pleinement légitime qui puisse, 45 ans après l'exode, prendre en compte l'ensemble du contentieux existant (retraites, désendettement, indemnisation des biens spoliés)

Philippe de Villiers devait déclarer en conclusion que, même s'il avait peu de chances d'être élu et si la cause des Rapatriés était pour certains politiquement incorrecte, sa voix à leur côté ne faillirait pas.

Philippe de Villiers nous a confirmé cet entretien par une lettre personnellement adressée à l'ADIMAD et qui se termine ainsi : « (...) en n'oubliant jamais ce que je dois aux Pieds-Noirs et aux Harkis qui ont su, en un autre temps, soutenir et entourer ma famille, au moment où mon père, officier de l'Armée Française, payait le prix de son engagement en faveur de notre cause commune ». Philippe de Villiers

SARKOZY le 14 avril :

Après deux reports (31 mars et 15 avril) reçoit le CLAN R (**de Massey et Collin pour l'ADIMAD**) avec 1 heure et 45 minutes de retard. En attendant Sarközy, Estrozy, Kert, Diffenbacher écoutent les questions et y répondent plutôt favorablement. Sarközy arrive et Nicole Ferrandis-Delvarre, Présidente de l'Association des Familles du 26 mars lui reproche de lui avoir envoyé une lettre froide à propos de cette tragédie il lui répond : « Si vous croyez que je lis ce que je signe et si en plus vous croyez que c'est moi qui écris mes lettres ! ». Sans commentaire.

JF Collin pose au candidat la question suivante : « **Monsieur le Ministre d'État, Vous avez effectué un voyage en Algérie à la fin de l'année dernière.**

Lors de ce voyage vous êtes allé déposer une gerbe au monument aux morts des terroristes FLN, dont je n'ai pas besoin de vous rappeler ce qu'ils nous ont fait subir.

Parallèlement, vous avez interdit l'inauguration de la Stèle de Marignane, dédiée au souvenir des Combattants tombés pour que vive l'Algérie française.

Par ailleurs vous prônez ardemment la discrimination positive. Devons-nous comprendre qu'elle s'exerce au profit exclusif des ennemis de la France ?

Mais vous avez dit et redit lors d'un tout récent discours : « J'ai changé... j'ai changé... j'ai changé... ! ».

Voudriez-vous nous dire alors clairement ce qu'il en est exactement afin que nous puissions informer notre communauté de votre sentiment réel à son égard.

Et pour conclure, êtes-vous prêt à respecter, oui ou non, nos lieux de mémoire à nous qui avons perdu notre terre, nos tombeaux et nos monuments ? ».

Après avoir tenté de m'interrompre (je lui dis alors « Je suis venu de la Côte d'Azur pour vous poser une question et vous m'écoutez jusqu'au bout ! ») Sarközy me questionne : « Vous voulez une discrimination positive à votre profit, alors ? » « Oui, M. le ministre ! ». « Pour le monument j'ai interdit la manifestation à cause d'un trouble à l'ordre public » et Massey de lui répondre : « Nous étions mille et il y avait huit contre-manifestants. Qui troublait l'ordre public ? ».

Ç'en est resté là. Sans commentaire.

Une lettre a été envoyée au CLAN R et qui ne reprend pas, naturellement, ce qui précède.

BUFFET

N'a même pas accusé réception de la demande de rendez-vous du CLAN R.